DISTRIBUTION DES COLIS DE FIN D'ANNEE

Les colis pour nos ainés seront distribués le jeudi 19 ou le vendredi 20 décembre. En cas d'absence, il sera possible de venir les retirer en mairie.

FORMATION 1^{ER} SECOURS

Après le succès d'une première session encadrée par des pompiers habilités, une nouvelle session (gratuite) peut être envisagée au printemps. S'inscrire en mairie.

AFFOUAGES

Cette année les affouages se déroulent au-dessus de la carrière avec un impératif de fin de travaux compte tenu des accords conclus avec Novacarb. Quatre-vingt-neuf foyers se sont inscrits aux affouages. Chacun a reçu un plan de ses portions et une incitation à être très vigilant en termes de sécurité.

Escale à Bure

Nous disposons en mairie de quelques DVD « Escale à Bure » réalisés pour le compte du Comité Local d'Information et de Suivi du laboratoire de Bure qui présentent les enjeux liés au stockage souterrain des déchets radioactifs. A emprunter en mairie si vous souhaitez des informations et pouvoir mener vos réflexions autour du projet Cigéo.

SECURITE SUR L'AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

L'avenue du Général De Gaulle se prête trop facilement à des excès de vitesse et au nom respect des priorités à droite. Plutôt que de mettre des balises « stop » sur les rues qui débouchent sur l'avenue, ne serait-il pas judicieux d'implanter des balises « Cédez le passage » sur l'avenue elle-même, juste avant les rues actuellement prioritaires (Souche, Marais, ...) ? Cela permettrait de mieux respecter les priorités à droite en provoquant un ralentissement au niveau de ces rues. Votre avis nous intéresse. Faites en part à la mairie.

UN NOM POUR LES RUELLES DE PAGNY

Il existe plusieurs petites ruelles à accès piétonnier dans Pagny. Elles n'ont pas de nom. Si quelqu'un se souvient d'une ancienne dénomination ou a une idée originale de nom, faites en part à la mairie.

PERI EDUCATIF

Une réunion a eu lieu le 26/11/2013 en mairie afin de définir les horaires du péri-éducatif lors de la prochaine rentrée scolaire en présence du président de la Codecom et deux vice-présidents, du chargé de l'animation péri-éducative (compétence de la Codecom), du maire de Troussey, d'un adjoint d'Ourches, des représentants des parents d'élèves, de tous les enseignants, du maire de PAGNY et de l'adjoint chargé des écoles.

Il s'agit de répartir trois heures d'activités péri-éducatives sur la semaine dans l'intérêt des enfants et en fonction des contraintes et points de vue des divers intervenants, à mettre en place pour l'an prochain.

Les représentants de Parents vont faire un sondage auprès des parents en présentant les deux organisations retenues (2 fois 1h30 ou 3 fois 1h) et les arguments, le rythme de l'enfant devant être au cœur du débat. La décision finale appartient au Maire de PAGNY et sera prise prochainement en accord avec toutes les parties prenantes suite à un conseil de classe exceptionnel.

L'argumentaire sera publié sur le site de la commune (pagnysurmeuse.fr) et le blog du maire (pagny.pagliari.over-blog.fr/) après validation des différentes parties.

PERSONNEL POUR JOURS DE GREVE

La mairie doit organiser un service d'accueil des enfants les jours de grève des enseignants. Or nous n'avons plus personne. Les personnes encadrantes sont rémunérées. Aucune obligation n'est requise en termes de qualification. Se renseigner en mairie si vous êtes intéressé(e).

NOUVEAU SITE COMMUNAL ET BLOG DU MAIRE

La commune s'est dotée d'un site Internet (pagnysurmeuse.fr) officiel. Il a surtout une vocation utilitaire et généraliste : un panel de toutes les démarches administratives usuelles et toute la partie « Vivre dans la commune ». Des rubriques restent à compléter. En revanche la gestion des actualités est plus compliquée que le blog dit du maire (pagny.pagliari.over-blog.fr) créé en avril 2012 pour apporter des informations sur la commune par internet et en prévision du site communal. Site et blog concourent à apporter au public de l'information de manières différentes tout comme les panneaux électroniques d'informations et ces Echos Municipaux.

LOGEMENTS COMMUNAUX A LOUER

Un F5 rue de Charleville, un F2 et un F3 au 4 Grande Rue dans la Résidence du Parc.

AFFOUAGISTES: ATTENTION BATTUE DE CHASSE

<u>Samedi 7 décembre, toute la matinée jusqu'à 12h 30</u>, une battue particulière de décantonnement et de réduction du gibier, organisée par l'ACCA, aura lieu dans et au-dessus de la carrière Novacarb. Le but est de déloger d'un « sanctuaire » le gibier pouvant avoir une incidence future sur les cultures. Autres battues prévues : 4 janvier et 1^{er} février 2014.

Les affouagistes sont priés de ne pas se rendre sur les lieux. Merci de votre compréhension.

MARCHE DE NOËL A LA MATERNELLE

Parents et enseignants se sont investis pour organiser un marché de Noël le vendredi 13 décembre à 16h30 après la sortie des classes. Venez nombreux faire vos emplettes.



Pagny sur Meuse - Décembre 2013 -

Echos municipaux

REVISION DES LISTES ELECTORALES.

Dans la perspective des prochaines élections, municipales et autres en 2014, il est rappelé que les demandes d'inscriptions peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec la mairie avant le 31 décembre 2013 s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Une nouveauté : la présentation d'une carte d'identité devient obligatoire lorsque vous vous présenterez au bureau de vote.

Nous ne saurons pas avant fin décembre, début janvier quelle est la population municipale de Pagny (992 en 2013) à prendre en compte pour 2014. Si elle est inférieure à 1000, les élections se dérouleront comme à l'accoutumée. En revanche, au-dessus de 1000, il s'agira d'un scrutin de liste : il faudra voter pour la liste entière sans rayer personne sous peine de nullité du vote ; de plus il faudra respecter la parité homme-femme : un homme, une femme, un homme, une femme, etc...

SAINT-NICOLAS / TELETHON

<u>Vendredi 6 décembre</u> : départ du cortège de <u>Saint-Nicolas</u> à 17h 30 depuis la place du village jusqu'à la salle des Fêtes.

<u>Samedi 7 décembre</u>: <u>Téléthon</u> à la salle des Fêtes à partir de 15h. Jeux divers, petite restauration, ... Vos dons sont espérés pour contribuer à la lutte contre les myopathies.